

# RÈGLEMENT CONCOURS PROFESSIONNELS



Organisé depuis 24 ans par l'École Estienne, le 4<sup>e</sup> Trophée Presse Citron {BnF, catégorie pro, est ouvert à tous les professionnels du dessin de presse. Le Trophée et le Coup de cœur seront remis par un jury d'étudiants le 15 mars 2017 à la Mairie du 13<sup>e</sup>.

## ARTICLE 1 (PARTICIPANTS)

Le 4<sup>e</sup> Trophée Presse Citron {BnF, catégorie professionnels, est ouvert à tous les dessinateurs professionnels âgés de plus de 18 ans ayant publié dans la presse francophone entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 28 février 2017.

## ARTICLE 2 (ENVOIS)

Envoyez-nous votre dessin préféré parmi ceux qui ont été publiés entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 28 février 2017. Merci de préciser la date et le support de cette publication. Les dessins doivent être envoyés au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2017. Vous avez trois possibilités d'envoi :

### - par voie postale à l'adresse suivante :

École Estienne  
Trophée Presse Citron {BnF  
Catégorie professionnels  
18 bd Auguste-Blanqui  
75013 Paris

### - par mail à :

tropheepro.pressecitron@gmail.com

### - en mains propres :

École Estienne, salle B23, pendant les heures ouvrables (10h/18h)

## ARTICLE 3 (EXPOSITIONS)

Les dessins seront exposés dans le hall de l'École Estienne du 8 au 30 mars 2017 et présentés dans le foyer du petit auditorium de la BnF, dans les semaines suivant la remise des trophées.

## ARTICLE 4 (JURY)

Les deux lauréats (Trophée pro et Coup de cœur pro) seront désignés à l'issue d'un vote des étudiants de l'École Estienne ; les résultats seront proclamés à la Mairie du 13<sup>e</sup> le mercredi 15 mars 2017, lors de la soirée de remise des Trophées et annoncés sur le site

[www.pressecitron.org](http://www.pressecitron.org) et sur la page Facebook pro.

## ARTICLE 5 (TROPHÉES)

Les deux lauréats professionnels recevront chacun leur trophée ainsi que de nombreux cadeaux offerts par les partenaires du concours.

## ARTICLE 6 (INVITATIONS)

Chaque participant au concours recevra par courrier une invitation à participer au jury du Trophée Presse Citron {BnF, catégorie étudiants, qui se déroulera le 15 mars à 18h à l'École Estienne et qui sera suivi de la soirée de remise des trophées, à partir de 20h à la Mairie du 13<sup>e</sup>.

## ARTICLE 7 (DROITS)

Le candidat autorise, le cas échéant, la BnF et l'École Estienne à représenter et à reproduire sa contribution par tous les procédés, à titre gracieux et non exclusif et à des fins non commerciales, dans le cadre du Trophée Presse Citron {BnF et de sa communication au public, y compris lors des présentations des œuvres à l'École Estienne et à la BnF. Cette autorisation est accordée pour une durée d'un an et pour le monde entier.

## ARTICLE 8 (GARANTIES)

Le candidat garantit être titulaire des droits de propriété intellectuelle sur son œuvre et, à ce titre, garantit l'École Estienne et la BnF contre tous troubles, revendications ou actions de toute personne relativement à l'utilisation de l'œuvre, dans les conditions fixées à l'article 7 du présent règlement. La participation au concours implique une acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

### {BnF

Bibliothèque nationale  
de France

Quai François-Mauriac  
75013 Paris.  
[www.bnf.fr](http://www.bnf.fr)

### École Estienne

École supérieure des Arts  
et Industries graphiques

18 bd Auguste-Blanqui  
75013 Paris.  
+ 33 1 55 43 47 47

### Contact concours pro

tropheepro.pressecitron@gmail.com  
[www.pressecitron.org](http://www.pressecitron.org)